

CAP agricole jardinier paysagiste

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

LEGTA HECTOR SERRES
sophie sarraute
05.58.98.70.93
sophie.sarraute@educagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Agés de 16 à 29 ans - Agés de 15 ans en
sortie de 3ème - Personne en situation de
handicap : sans limite d'âge - autres situations
: nous contacter

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Oui

Objectif de la formation

Le jardinier paysagiste travaille pour les entreprises paysagistes, les villes, les collectivités territoriales. Il entretient les espaces verts ou les jardins ; il procède aux travaux d'aménagement (drainage), arrosage, décoration, plantation de végétaux d'ornement en utilisant de fertilisants et produits phytopharmaceutiques. Il entretient le matériel et est en relation avec les fournisseurs ou les clients. Réalisation et entretien d'espaces verts. Cela nécessitent une connaissance précise des végétaux, de leur physiologie, une connaissance des éléments inertes et de leur mise en place (construction paysagère, réseaux...). Elles se situent toujours dans le cadre des consignes données par son supérieur hiérarchique, avec un souci constant du respect des règles d'hygiène et de sécurité

Contenu et modalités d'organisation

Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux, mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle, interagir avec son environnement social, réaliser en sécurité des travaux d'entretien et d'aménagement paysager, effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

CAP agricole jardinier paysagiste - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

La formation en CAPa par apprentissage permet l'entrée directe dans la vie active. Vous pouvez également poursuivre vos études par la voie de la formation scolaire, par apprentissage ou en formation adulte. Vous avez accès aux différents BP, Bacs Professionnels ou à des formations complémentaires de type certificats de spécialisation.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00265193	du 01/09/2020 au 30/06/2022	OEYRELUY (40)	CFA AGRICOLE ET HORTICOLE DES LANDES		Non éligible	 
00265194	du 01/09/2021 au 30/06/2023	OEYRELUY (40)	CFA AGRICOLE ET HORTICOLE DES LANDES		Non éligible	 
00268809	du 01/09/2022 au 05/07/2024	OEYRELUY (40)	CFA AGRICOLE ET HORTICOLE DES LANDES		Non éligible	 

00337809	du 01/09/2023 au 04/07/2025	OEYRELUY (40)	CFA AGRICOLE ET HORTICOLE DES LANDES	Non éligible	
00337811	du 01/09/2023 au 04/07/2025	OEYRELUY (40)	CFA AGRICOLE ET HORTICOLE DES LANDES	Non éligible	
00429157	du 02/09/2024 au 30/06/2026	Oeyreluy (40)	CFA AGRICOLE ET HORTICOLE DES LANDES	Non éligible	
00537839	du 15/09/2025 au 30/06/2027	Oeyreluy (40)	CFA AGRICOLE ET HORTICOLE DES LANDES	Non éligible	